

# DEPUIS PLUS DE 30 ANS, NOUS PROTÉGEONS, NOUS SENSIBILISONS, NOUS RENDONS L'ESPOIR

## NOTRE ENGAGEMENT

Pour tous, sans distinction de pays,  
de religion, d'origine, de convictions...

- Combattre la torture <
- Lutter contre la peine de mort <
- Dénoncer ces situations inhumaines <
- Promouvoir la justice internationale <
- Soutenir les détenus maltraités <
- Accompagner les demandeurs d'asile <
- Vivre l'œcuménisme <
- Porter chacun dans nos prières <

## VOTRE ACTION

Avec nos 10 000 adhérents  
et 450 groupes locaux

- > L'envoi d'une lettre d'intervention  
-ou plusieurs- par mois, pour faire pression  
sur des gouvernements, y compris le nôtre
- > La mobilisation de l'opinion, et en premier  
lieu de votre entourage
- > La correspondance avec des condamnés  
à mort, des détenus
- > La sensibilisation des autorités religieuses  
dont vous êtes proche
- > La possibilité de rejoindre l'un de nos réseaux  
de vigilance

CHAQUE ANNEE GRÂCE  
À NOTRE ACTION NOUS METTONS  
FIN AU CALVAIRE DE  
PLUS DE 200 PERSONNES

Ils s'appellent Omar et Ayman. Ils pourraient s'appeler Sanjar,  
Helen, Ngugi, Cheng... L'horreur est toujours la même.

Ils ont 21 ans. Ils sont tunisiens. En 2003, ils sont arrêtés et accusés  
de surfer sur des sites Web islamistes. Ils nient. Violamment torturés,  
ils avouent. Ils sont condamnés à 13 ans de prison à la suite  
d'un procès inique.

L'ACAT s'est mobilisée sans relâche pendant des mois, par des milliers  
de lettres envoyées aux autorités tunisiennes ou en soutien aux familles  
d'Omar et Ayman, ainsi que par les prières de ses membres.

Février 2006, Omar et Ayman sont libérés au terme de 3 ans d'une  
éprouvante détention. Juin 2006, ils viennent à Paris remercier l'ACAT.

L'ACAT France est membre de la FIACAT, Fédération internationale de l'ACAT  
(28 ACAT dans le monde entier), qui est dotée d'un statut consultatif auprès  
des Nations Unies, du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne.

Nom  Prénom

Adresse

Mail

Téléphone

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, je dispose d'un droit d'accès,  
de suppression et de rectification des données personnelles me concernant ; je peux demander  
qu'elles ne soient ni échangées ni cédées, et les auront alors réservées à l'usage exclusif de l'ACAT.

### JE SOUHAITE ÊTRE ADHÉRENT DE L'ACAT

#### Pour agir

Recevoir le mensuel *Courrier de l'ACAT* et signer les interventions  
« Appels urgents », participer à la vie de l'association, recevoir des  
rapports...

- Individuel : 68 euros
  - Couple : 96 euros
  - Revenu modeste : 28 euros
  - Jeune (-26 ans) : 12 euros
- Après déduction de 18 euros d'abonnement,  
je pourrai déduire de mon impôt 66% de mon adhésion

#### Pour soutenir

Faire partie de l'ACAT pour approuver son action,  
sans recevoir ni documents ni lettres d'intervention.

- Individuelle : 52 euros
  - Couple : 80 euros
- Je pourrai déduire de mon impôt 66%  
de mon adhésion

### JE SOUHAITE AIDER L'ACAT

#### En donnant

- ..... euros
- Je pourrai déduire de mon impôt 66% de mon don

#### En m'informant

par le biais du mensuel *Courrier de l'ACAT* (9 numéros/an)

- Abonnement France : 28 euros
- Abonnement étranger : 38 euros
- Je souhaite recevoir 2 numéros à l'essai

#### mode de paiement

- Par chèque à l'ordre de l'ACAT-France
- Par prélèvement automatique,  
merci de m'envoyer un formulaire
- Par paiement sécurisé sur le site Internet  
de l'ACAT-France : [www.acatfrance.fr](http://www.acatfrance.fr)

REJOIGNEZ - NOUS

Coupon à renvoyer à FACAT-France

